

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2088 - 8 août 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Après les mauvais coups de l'été  
le gouvernement prépare  
ceux de la rentrée**

**Gare à la  
riposte**

**Jeux olympiques**

**Miroir d'un monde  
peu reluisant**



p. 8-9

## Sommaire

### Leur société

- p.4 ■ Congés d'été : moins de travailleurs en profitent  
 ■ EDF : vers une hausse des tarifs ?  
 ■ Prime de mobilité : le gouvernement recule  
 ■ Bilan au beau fixe des grandes entreprises
- p.5 ■ Centre de rétention de Mesnil-Amelot  
 ■ L'ancien ministre Dutreil rejoint LVMH  
 ■ Entretien des barrages  
 ■ Naufrage du Bugaled Breizh
- p.8 ■ Les Jeux olympiques : miroir du monde  
 ■ La Chine et les pays occidentaux
- p.9 ■ Pierre de Coubertin  
 ■ Conférence mondiale sur le sida  
 ■ Misère et immigration à l'Archipel des Comores  
 ■ Tunisie-France : complicité dans la répression

### Dans le monde

- p.6 ■ La mort de Soljenitsyne  
 ■ L'expulsion de Soljenitsyne d'URSS
- p.7 ■ États-Unis : Bush au secours des banques  
 ■ Israël : Olmert et les autres, du pareil au même  
 ■ Ukraine : Auchan sévit aussi à Kiev

### Dans les entreprises

- p.10 ■ Alcatel-Lucent : suppressions d'emplois  
 ■ Urgences-Hôpital de Montbéliard  
 ■ EADS-Airbus : suppressions d'emplois  
 ■ Agents territoriaux : précarité
- p.11 ■ PSA : plus de bénéficiaires, moins de travailleurs  
 ■ Citroën-Aulnay : incendie dans l'atelier de peinture  
 ■ Peugeot-Poissy : on n'a pas les mêmes passions

P.12

### Les étapes d'été des militants de Lutte Ouvrière

## • Tarifs médicaux

# Se soigner par la pub ?

La Caisse d'assurance maladie vient d'annoncer que l'on peut trouver sur son site Internet « ameli.fr » les tarifs pratiqués par des médecins et dentistes de son quartier. L'idée est que les malades pourraient ainsi réduire leurs dépenses de santé en choisissant les moins chers parmi eux, quitte à refaire les démarches si l'on veut changer son « médecin traitant ».

Cela dit, la recherche n'est pas des plus simples ! Il faut avant tout avoir accès à Internet, ce qui n'est pas le cas de la moitié de la population. Ensuite, après avoir entré toutes sortes de renseignements, il faut cliquer sur la bonne case, parmi toute une liste d'actes. À

cet instant, les choses se compliquent encore. Un dentiste, par exemple, peut être conventionné mais peut pratiquer des dépassements, et l'on n'a alors qu'une fourchette de prix, avec des couronnes qui varient de 381 euros à 873 euros dans un cas, ou de 110 euros à 570 euros dans un autre.

En réalité, si l'accès aux soins devient de plus en plus inabordable, ce n'est pas parce que les malades auraient fait un mauvais choix, mais bien à cause de toutes les attaques menées contre le système de santé, à commencer par la baisse des remboursements et l'instauration des franchises.

Alain LECAIRE

## • Pêcheurs

# Toujours la tête sous l'eau

La commission européenne a repoussé fin juillet le plan d'aide aux marins-pêcheurs concocté par le gouvernement. Ce plan, annoncé fin mai par Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, était censé calmer la colère des marins-pêcheurs face à la hausse brutale du prix du gazole.

La Commission refuse d'approuver l'un des principaux volets du plan d'aide du gouvernement français aux pêcheurs, celui qui prévoyait justement une compensation financière de 27 centimes d'euro par litre de carburant. Raison invoquée : cette subvention fausserait la concurrence.

Barnier et les siens sont-ils mécontents de la décision de la commission qui les désavoue ? On peut supposer que non, car dans cette affaire, les pêcheurs ne sont pas les seuls concernés. Il y a aussi les routiers, les agriculteurs et toute la population qui souffre de la hausse du gazole. Alors, donner satisfaction aux uns aurait été prendre le risque de multiplier les revendications des autres. Et puis, la décision de Bruxelles permet de dédouaner le gouvernement français, alors que les règles de la concurrence sont toujours adoptées à l'unanimité, et donc également par le gouvernement français.

Eric TOLIAN

## • Transports aériens

# Vols organisés

Avec l'augmentation des prix du pétrole, les compagnies aériennes craignent que leurs profits ne diminuent. Alors, elles réduisent leur nombre de vols ou annoncent des plans de suppressions d'emplois. Par exemple, la compagnie américaine United Airlines en annonce 7 000 d'ici à la fin 2009. Un responsable d'une compagnie australienne estime même que le secteur pourrait supprimer 100 000 postes d'ici la fin de l'année ! L'ATA (association des transporteurs

aériens américains, qui représente l'ensemble des compagnies de ce pays) demande des aides au gouvernement, ce qui veut dire faire payer le contribuable. Enfin, d'autres envisagent d'augmenter leurs tarifs ou de facturer plus de services.

Bref, quand les profits rentrent, c'est pour les actionnaires, mais quand ils baissent, les capitalistes se rattrapent sur leurs salariés, sur leurs clients... et sur l'ensemble de la population grâce aux aides de l'État.

Hervé BOIDET

## • Céréales

# Spéculation à tous les étages

Tout comme celui du pétrole, les prix des céréales n'en finissent pas d'augmenter. Et contrairement à ce qui se dit souvent, il n'y a pas que les fonds de pension qui spéculent.

Des céréaliers, qui n'ont rien à voir avec ces organismes financiers, ne se comportent pas autrement. C'est ce que montre une enquête parue le 16 juillet dans le journal *Sud-Ouest*, selon laquelle 387 000 tonnes de maïs restent stockées dans les silos d'Aquitaine, « bloquées par les producteurs qui, seuls, peuvent décider de leur libération ».

Il s'agit tout simplement

d'organiser une pénurie artificielle, alors que la récolte 2007 a été excellente, pour faire monter encore un peu plus les prix. Cette attitude va jusqu'à poser quelques problèmes aux négociants eux-mêmes, comme à ce responsable d'un groupe qui « s'agace » de cette situation parce qu'il n'a plus rien à vendre.

Qu'il y ait actuellement des millions d'êtres humains qui souffrent de la faim, peu importe à tous ces gens qui n'ont en vue que leurs transactions et leurs profits.

P.V.

## LO AUDIO... ET VIDÉO !



Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**NOUVEAU :** les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site : [www.audiovideo-lo.org](http://www.audiovideo-lo.org)

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
 e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 4 août

# Morale et capitalisme : deux mots incompatibles

Il y a un an la crise des crédits immobiliers américains éclatait. Mais de ce côté-ci de l'Atlantique, gouvernants et économistes professionnels se voulaient rassurants. C'était, nous disaient-ils, un phénomène passager, qui ne toucherait pas la France. En fait, très vite, la Banque européenne, avec l'accord de tous les États de l'Union européenne, intervint massivement pour ouvrir des milliards d'euros de crédits aux banques, c'est-à-dire pour faire financer par l'ensemble de la population les pertes des capitalistes qui avaient spéculé sur l'immobilier.

La suite, on la connaît : un ralentissement de l'économie dans tous les pays occidentaux, qui ne manquera pas d'entraîner des vagues de suppressions d'emplois supplémentaires, le déplacement des capitaux vers la spéculation sur les matières premières, les céréales comme les produits pétroliers, et la chute du pouvoir d'achat de toute la population laborieuse.

Parmi les banques françaises, la Société Générale a été de celles qui ont enregistré de grosses pertes dans ces opérations sur les crédits immobiliers à risque. Et au début de l'année 2008, on apprenait qu'aux deux milliards d'euros qu'elle avait engloutis dans l'affaire des crédits immobiliers à risque, il fallait ajouter cinq milliards d'euros disparus en fumée dans d'autres spéculations malheureuses. Mais de désigner aussitôt un coupable, un certain Jérôme Kerviel, un de ces « traders » chargé de jouer à la Bourse l'argent de la banque, qui aurait agi à « l'insu du plein gré » des responsables de la société. La banque avait trouvé son bouc émissaire.

Un rapport de police de la brigade financière vient d'être rendu public. Il reprend entièrement à son compte la version de la Société Générale. Ce qui n'est pas étonnant, car le conseil d'administration d'une grande banque a plus de possibilités de se faire entendre des pouvoirs publics qu'un de ses sous-fifres. Ce qui est un peu plus étonnant, en revanche, c'est la formulation des accusations dirigées contre Kerviel, qui aurait fait « *fi de toute considération éthique et déontologique* », autre-

ment dit qui n'aurait pas respecté les règles de la morale professionnelle.

Il y aurait de quoi rire si les pratiques des banquiers, et des grands capitalistes en général, n'entraînaient pas autant de drames humains. Car parler « d'éthique », de « déontologie », pour un système dont la seule règle est la course au profit, dans le plus grand mépris de l'intérêt collectif, c'est vraiment se moquer du monde.

Où est « l'éthique » dans ces plans de suppressions d'emplois, de fermetures d'usines, qui brisent des milliers de vie, qui ruinent parfois des régions entières, et qui n'ont pour but que de faire assurer la même production par moins de bras, moins de cerveaux, à seul fin d'augmenter les profits du patronat ?

Où est « l'éthique » dans un système qui trouve normal que les gros actionnaires empochent des bénéfices fabuleux, que les PDG chargés de gérer leurs affaires puissent toucher chaque année ce qu'un travailleur aura du mal à gagner dans sa vie entière, et quitter leurs postes avec des « parachutes en or », alors que des millions d'hommes et de femmes sont condamnés à vivre avec quelques centaines d'euros par mois ?

Où est « l'éthique » dans cette spéculation effrénée sur les céréales, qui en ont fait augmenter de façon démesurée les prix, ce qui ne peut que générer de terribles famines alors que près d'un milliard d'êtres humains souffrent déjà de sous-alimentation chronique ?

Le capitalisme n'est pas un système qu'on peut moraliser, contrairement à ce que prétendent ceux qui sont gênés par quelques-uns de ses aspects, mais qui voudraient bien le conserver. C'est un système qu'il faudra remplacer par une organisation sociale qui ne se donnera plus pour but l'enrichissement d'une petite minorité, mais la satisfaction des besoins de toute l'humanité. Et cela s'appelait le communisme, avant que certains pays le trahissent.

## Les mauvais coups de l'été... et ceux de la rentrée

Sarkozy vient de convoquer le Parlement en session extraordinaire à partir du 22 septembre. Cette décision a suscité de nombreuses critiques, y compris à droite, certains voulant y voir un signe de son autoritarisme. Quant aux députés qui protestaient de cet écourttement de leurs congés, puisqu'ils vont devoir rentrer neuf jours plus tôt, Roger Karoutchi, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, leur a répondu : « *À une époque où les vacances sont terminées pour la*

*plupart des Français, ces derniers ne comprendraient pas que des réformes prévues pour renforcer leur pouvoir d'achat soient reportées* » !

C'est peut-être une façon de se moquer des parlementaires mais c'est surtout une façon de se moquer de tous ceux qui savent bien que lorsque le gouvernement parle de réformes, celles-ci aboutissent toujours à diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs.

Le gouvernement profite de chaque été pour faire ses mau-

vais coups et cette année il prolonge jusque dans les premiers jours de l'automne. À l'été 2007 Sarkozy avait fait voter le paquet fiscal, cadeau de 14 milliards d'euros aux plus riches. En juillet 2008 il a fait voter un texte qui enterre les 35 heures et permet à chaque entreprise de négocier le temps de travail. Le 23 du même mois les députés ont voté un texte relatif aux « droits et devoirs des demandeurs d'emploi » qui réduit encore plus ces droits et les oblige à ne pas refuser plus de

deux soi-disant « offres raisonnables d'emploi » faute de quoi ils seraient radiés de l'ANPE. Le même jour était votée la loi sur le « service minimum à l'école » qui, remettant en cause le droit de grève, instaure un service d'accueil en cas de grève dans les maternelles et les écoles primaires, à la charge des municipalités. Enfin, il y a eu la loi dite de « modernisation de l'économie », rebaptisée « loi Michel-Edouard » du nom du patron des magasins Leclerc et qui fait la part belle aux grandes

surfaces. En faisant jouer la concurrence, a dit la ministre de l'Économie Christine Lagarde, cette loi sera le meilleur moyen de lutter contre la hausse des prix.

Il y a donc tout à craindre de la session de septembre qui risque fort d'être une session de rattrapage pour les mesures que le gouvernement, pourtant pressé quand il s'agit de s'en prendre à la population laborieuse, n'a pas eu le temps d'imposer.

Cédric DUVAL

## • Congés d'été

# Moins de travailleurs en profitent

Les congés payés, conquête des grandes grèves de l'année 1936, sont pour tous les salariés des périodes de repos bien mérité mais aussi des moments de culture et d'évasion vers d'autres horizons. Cependant, partir parfois loin de chez soi cela coûte cher, et dans les classes populaires ceux qui ne partent pas en vacances ont toujours été nombreux. Aujourd'hui, avec la vertigineuse hausse de tous les prix de l'alimentaire, de l'énergie, des carburants, ils le seront encore plus.

Comparé à l'année 2005, 10 % de Français supplémentaires ne partiront pas en vacances. C'est ce que révèle entre autres une étude de l'IFOP commandée par le journal *l'Humanité* et publiée le jeudi 31 juillet. Près de la moitié de la population (42 %) restera donc chez elle cet été. Et ce sont bien sûr les ouvriers et les employés qui sont les plus durement touchés. En quatre ans, la proportion d'ouvriers

qui ne partiront pas en vacances a doublé passant de 21 % en 2005 à 41 % en 2008. Chez les employés, le phénomène est identique puisque 47 % en seront aussi privés, soit 13 % de plus par rapport à 2005. Même les cadres sont concernés : 20 % d'entre eux ne prendront pas de congés cet été soit 8 % de plus qu'il y a quatre ans.

Et encore, l'étude comptabilise ceux qui vont « partir au moins trois jours consécutifs en juillet et août ». C'est dire que les chiffres seraient encore plus bas si l'on ne considérait que les départs d'une semaine et plus.

Toutes ces évolutions négatives sont évidemment liées à la baisse du pouvoir d'achat. La hausse des prix, notamment celle des carburants, a été d'abord particulièrement ressentie dans les zones rurales ou à la périphérie lointaine des grandes agglomérations urbaines, là où de plus en plus de travailleurs espèrent trouver à se loger à moindre coût. Et c'est

dans ces zones que les personnes dépendent le plus de la voiture, pour aller travailler ou ne serait-ce que pour faire leurs courses.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que dans les classes populaires de moins en moins de personnes partent en congés, d'autant que les congés sont l'un des premiers postes sur lequel on rogne pour peu qu'une difficulté matérielle survienne.

Alors, même si cette enquête n'apporte aucune révélation, même si elle ne fait que confirmer une réalité vécue par de nombreux travailleurs, elle souligne combien la baisse du pouvoir d'achat pèse sur les classes populaires. Car contrairement à ce que laissent entendre ceux qui n'ont aucun mal à boucler leur budget, la baisse du pouvoir d'achat n'est pas un problème de perception individuelle mais bien une réalité sociale de plus en plus difficile à supporter.

Victoria ANDRÉ



## Moral en baisse, comme les revenus

Un indice de l'Insee mesure régulièrement le moral des ménages et leur confiance dans la situation à venir. Fin juillet, cet indice était au plus bas... depuis vingt ans !

Cela se mesure par une baisse des dépenses générales. En cette période estivale, les professionnels de l'hôtellerie ont enregistré pour juillet une baisse de 20 à 30 % de la fréquentation des restaurants et des cafés. Les commerçants observent aussi le même phénomène. Lors des soldes d'été par exemple, seuls les grands magasins parisiens et les boutiques de luxe auraient fait de bonnes affaires.

Avec les salaires et les pensions qui ne suivent pas les hausses de prix, avec les annonces de suppressions de milliers d'emplois dans des grandes entreprises, chez les sous-traitants et dans le bâtiment, pas étonnant que les familles de travailleurs soient inquiètes de l'avenir que nous prépare le gouvernement.

En prétendant que le pouvoir d'achat des familles a progressé de 3 % sur un an et que l'emploi se développe, il n'y a que la ministre des Finances, Christine Lagarde, qui est optimiste. Elle est payée pour ça !

L. B.

## • Vers une hausse des tarifs ?

# EDF pleure la bouche pleine

Le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix, vient de demander au gouvernement l'autorisation d'augmenter les tarifs de l'électricité pour les particuliers de 3,2 %.

Le ministère de l'Économie a indiqué qu'il donnerait sa réponse avant la fin du mois d'août, mais il y a fort à parier que cette nouvelle hausse du prix d'un service indispensable va être acceptée. Ce que demande EDF est largement supérieur à l'augmentation des salaires et des pensions de retraite, ce qui va alourdir les charges déjà insupportables qui

pèsent sur le budget des familles populaires.

Pourtant EDF n'est pas à plaindre. Le groupe a dégagé en 2007 un bénéfice net de 3,1 milliards d'euros. Sur chacun de ses 41 millions de clients à l'échelle du monde, EDF réalise donc en moyenne 75 euros de profit annuel. Elle n'a donc nul besoin d'augmenter ses tarifs.

Au mois de juillet, la bonne santé financière de l'entreprise a été illustrée par l'annonce de la construction d'un nouveau réacteur nucléaire de dernière génération, dit EPR, et par la prise de 26 % du capital d'une

entreprise électrique allemande pour une somme de deux milliards d'euros. L'actualité de ces derniers jours a par ailleurs montré qu'EDF était prêt à déboursier 11,4 milliards d'euros pour racheter la société anglaise British Energy.

Cette nouvelle augmentation du prix de l'électricité n'a qu'un seul mobile : grossir les bénéfices de la société. Et que leur importe si des usagers devront réduire leur consommation, comme certains automobilistes hésitent à passer à la pompe.

Olivier NEUVILLE

## • Prime de mobilité

# Le gouvernement a fini par céder !

Depuis 2006, une prime de mobilité était accordée aux chômeurs qui déménageaient à plus de 200 km pour retrouver un travail. Début 2008, mauvaise surprise, le fisc réclamait le remboursement de cette prime de 1 500 euros à 11 000 personnes qui en étaient bénéficiaires. Ils ne remplissaient pas soi-disant certaines conditions, d'ailleurs inconnues à l'époque, même par les Centres des impôts !

Plusieurs centaines de salariés victimes de cette véritable arnaque se sont organisés pour refuser de rembourser.

Christine Lagarde a d'abord reconnu un manque de clarté de son ministère, puis « généreuse », elle annonçait qu'elle n'appliquerait pas les 10 % de pénalité ! Et qu'elle ne descendait seulement qu'à un étalement des remboursements.

Le scandale s'amplifiant, Eric Woerth ministre du Bud-

get annonça début juillet que certains n'auraient rien à rembourser... Pour enfin accepter à la fin du mois que tous les redressements pour 2005-2006 soient annulés.

Maintenant que Woerth informe sans tarder ses services, car tous les agents des impôts n'écoulaient pas le 29 juillet l'émission de RMC *Les grandes gueules* où le ministre faisait sa déclaration officielle !

Louis BASTILLE

## • Bilans des grandes entreprises

# Au beau fixe

S'il y en a pour lesquels la météo reste au beau fixe, ce sont les patrons des grandes sociétés ! « Profits en hausse pour les industriels du CAC 40 » titrait *Le Figaro* du samedi 2 août, tandis que le *Journal des Finances*, un hebdomadaire de placements boursiers, titrait sobrement le même jour : « Les profits sont là ».

En effet ! Les résultats du premier semestre 2008 sont éloquentes : aux JO du profit, la médaille d'or a été décrochée par Total, qui a engrangé 8,3 milliards d'euros en six mois. Médaille d'argent pour Arcelor-Mittal, qui n'a réussi à gagner « que » 5,4 milliards. Il avait pourtant déclaré être en difficulté lorsque, début 2008, il avait annoncé la fermeture de l'usine de Gandrange et la suppression de 600 emplois, sans compter les intérimaires renvoyés. La médaille de bronze revient à Sanofi-Aventis, avec

3,5 milliards, un groupe engagé lui aussi dans un plan de suppression d'emplois dans son usine de Vitry-sur-Seine. Suivent EDF qui malgré ses 3 milliards de profits a demandé une augmentation des tarifs d'électricité, France Télécom avec 2,7 milliards ce semestre, Lafarge, Schneider, Vallourec, Michelin, à moins d'un milliard d'euros.

Malgré le ralentissement de l'économie, la crise financière, la baisse de la Bourse ou la hausse du pétrole, les grandes sociétés continuent à engranger de confortables bénéfices. Ces bénéfices, ce sont les travailleurs qui les paient par des licenciements, des suppressions d'emplois ou l'augmentation des charges de travail et des salaires quasiment bloqués. Et ils les paient aussi en tant que consommateurs, quand il s'agit de Total ou d'EDF.

Alain LECAIRE

### • Centre de rétention – Le-Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne)

# Le gouvernement est responsable des drames et incendies

**Samedi 2 août, un début d'incendie s'est déclaré dans le centre de rétention administrative (CRA) de 140 places du Mesnil-Amelot, situé en Seine-et-Marne près des pistes de l'aéroport de Roissy et des charters d'expulsions. Les pompiers sont rapidement intervenus, trois matelas ont été brûlés.**

Pour atteindre leur quota annuel de 25 000 expulsions, les policiers interpellent plus de 100 000 personnes. En 2007, 35 000 personnes ont été enfermées dans un des CRA de métropole. Des migrants arrêtés simplement pour un défaut de papiers et qui soudain risquent de voir leur vie brisée par une expulsion brutale. Inévitablement, toutes les semaines, des drames surviennent derrière ces barbelés : bagarres, auto-mutilations, grèves de la faim désespérées, tentatives de suicide. Alors qu'il y ait des protestations et des révoltes contre ces emprisonnements, quoi d'étonnant ?

Samedi 2 août, un rassemblement avait lieu devant ce centre de rétention du Mesnil-Amelot à l'appel de l'asso-

ciation *SOS soutien aux sans-papiers*. Ce rassemblement visait à dénoncer les conditions arbitraires d'arrestations et de détentions des étrangers. Pour empêcher les détenus de se rassembler et de crier leur demande de libération avec les manifestants de l'extérieur, les gendarmes ont utilisé les gaz lacrymogènes et les matraques.

Deux détenus accusés d'avoir allumé les feux ont été déferés devant le tribunal correctionnel de Meaux dès le lundi 4 août. Celui-ci les a relaxés. Aussitôt la ministre de la Justice Rachida Dati a donné

instruction au parquet général de Paris de faire appel de cette décision. Elle voudrait qu'avant leur bannissement du territoire ces deux hommes séjournent quelque temps en prison.

Comme lors de l'incendie du centre de Vincennes le 22 juin dernier, le porte-parole de l'UMP, Frédéric Lefebvre a accusé les collectifs de soutien aux sans-papiers d'inciter à la violence. Brice Hortefeux ministre « contre l'Immigration » a porté plainte contre *SOS soutien aux sans-papiers*. Il demande à Dati de poursuivre les membres de cette associa-

tion pour « provocation à la destruction, dégradation et détérioration volontaire dangereuse pour les personnes ». Et Alliot-Marie en appelle à la mobilisation de ses services du ministère de l'Intérieur contre « l'une des nouvelles formes de terrorisme : l'ultragauche » !

C'est donc tout le gouvernement qui s'invente un nouvel ennemi intérieur ! En réalité, il veut trouver des boucs émissaires pour dégager sa responsabilité dans des drames dont sa politique anti-immigrés est la seule responsable.

Louis BASTILLE



### • L'ancien ministre Dutreil rejoint LVMH

## Un bon gros pantouflage

L'ancien ministre UMP Renaud Dutreil a annoncé mardi 4 juillet qu'il quittait la vie politique pour prendre la direction américaine du groupe LVMH, spécialisé dans l'industrie de luxe.

Selon ses déclarations, l'échec qu'il a subi aux dernières élections municipales à Reims n'aurait pas influencé sa décision, il a juste souhaité continuer à « servir son pays d'une autre façon ». Et s'il a choisi le groupe du milliardaire Bernard Arnault, c'est parce que LVMH représente pour lui une marque mondiale « dotée d'une âme inimitablement française » ! Dutreil n'a pas dévoilé la rémunération qu'il percevra mais, à n'en pas douter, elle sera bien supérieure à son actuel salaire de député. D'autant plus qu'il ne vient pas les mains vides : en tant qu'ancien secrétaire d'État puis ministre des PME du Commerce et de l'Artisanat sous les gouvernements Raffarin et Villepin, il a eu le temps de se constituer un bon carnet d'adresses.

Renaud Dutreil n'est pas le premier à faire des allers-retours entre le monde politique et celui des affaires. Ainsi, Pompidou avait été fondé de pouvoir à la banque Rothschild entre 1954 et 1962 avant de devenir Premier ministre puis président de la République. Plus récemment, Thierry Breton était passé de la vice-présidence de la région Poitou-Charentes à la tête de

différentes entreprises, dont Thomson et France Télécom pour devenir ministre des Finances en 2005. À gauche aussi, dans le Parti Socialiste, les exemples de « pantouflage » ne sont pas rares, telle Martine Aubry qui était devenue directrice adjointe de Péchiney entre 1989 et 1991 après un passage dans différents cabinets ministériels, pour ensuite devenir ministre du Travail.

Il faut dire que, dans le système capitaliste, les milieux d'affaires et politiques sont intimement liés. Les politiciens défendent les intérêts des bourgeois dans leur gestion de l'économie, et ces derniers envoient des représentants dans l'appareil d'État, choisis directement dans leur classe sociale ou parmi un vivier de personnes avides de s'en faire les valets.

Marianne LAMIRAL

### • Naufrage du *Bugaled Breizh*

## Secret défense n'est pas justice

Les deux juges en charge de l'enquête sur le naufrage en 2004 du chalutier *le Bugaled Breizh* ont transmis aux familles les résultats d'un rapport qui considère comme « la plus hautement probable l'hypothèse de la collision avec un sous-marin nucléaire ».

Depuis le naufrage et la disparition de cinq marins, leurs familles ne cessent de se battre pour faire reconnaître la res-

ponsabilité des militaires. Le chalutier a coulé en trente-sept secondes dans une zone où se déroulaient des exercices de l'OTAN, avec participation entre autres de sous-marins de la Royal Navy. Mais le parquet refuse d'admettre la responsabilité des militaires. Il considère que le naufrage est dû à un accident encore inexpliqué.

La situation est telle que les deux juges estiment

aujourd'hui « inutile de lancer des commissions rogatoires internationales auxquelles on opposerait systématiquement le secret défense ». Ils ont donc mis fin à leur travail en demandant leur mutation dans d'autres juridictions.

Au nom du « secret défense », on empêche la vérité d'être révélée.

C.D.

### • Entretien des barrages

## Limites de rupture

Un député UMP a remis à la mi-juillet un rapport sur les barrages et les digues en France. Ses conclusions, qui avaient déjà filtré en mars dernier (ce qui prouve bien qu'il y a des fuites partout !), font apparaître une situation plutôt inquiétante pour ces ouvrages qui commencent à vieillir et nécessiteraient logiquement une surveillance et une maintenance accrues.

En ce qui concerne les grands barrages hydroélectriques d'EDF, leur surveillance a été renforcée ces dernières années, mais comme pendant dix ans les budgets de maintenance avaient été divisés par deux, ce renforcement de la surveillance ne règle pas tout. Le rapport du député émet notamment des doutes sur leur tenue en cas de tremblement de terre, ce qui n'est pas un risque négligeable puisque nombre d'entre eux se trouvent en zone sismique.

Mais ce rapport pointe surtout du doigt l'état de milliers de petits barrages et de digues, destinés à irriguer les terres agricoles ou à alimenter des sites de loisirs et disséminés dans tout le pays. Gérés par des sociétés privées, ils sont placés sous la responsabilité de la Direction des affaires agricoles qui n'est pas compétente pour exercer ce genre de contrôle, et ils sont souvent très mal entretenus. Certains menaceraient de se rompre à tout moment, au risque d'emporter des habitations ou des campings. Or même si un inventaire des points noirs est en cours, il semble que ni les propriétaires privés de ces barrages, ni les collectivités territoriales, n'aient les moyens ou l'envie de financer rapidement les travaux nécessaires.

Voilà comment on fait courir des risques à toute une population en faisant des économies sur la surveillance et l'entretien de constructions vieillissantes.

Virginie DAVID

• Russie

# La mort de Soljenitsyne

L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne vient de mourir à l'âge de 89 ans. Les autorités lui ont organisé des funérailles nationales et les « grands » de ce monde ont rivalisé de commentaires flatteurs, dont Sarkozy, Gorbatchev ou encore Poutine. Ce qui ne manque pas de sel, venant d'un ex-colonel du KGB, cette police politique qui, sous Staline et après, traqua ceux qui, tel Soljenitsyne, critiquaient le régime.

La disparition de Soljenitsyne a donné lieu à un déluge d'années sur fond d'un anticommunisme qui ne prend même pas la peine de se dissimuler.

Il y a ceux qui, comme son traducteur français, y voient « le cri qui a déclenché l'avalanche qui a fait tomber le régime communiste ». Rappelons que c'est Khrouchtchev qui le fit publier pour la première (et quasiment dernière) fois en URSS, en 1962. Qu'on sache, cela n'ébranla alors pas le régime. Ni ensuite, quand ses écrits furent interdits. Censure et police veillaient et, hormis de petits milieux intellectuels qui pouvaient lire, à leurs risques, des textes contestataires (en devant eux-mêmes les recopier – le fameux « samizdat »), l'immense majorité de la population n'eut malheureusement pas accès aux livres d'un Soljenitsyne, ni de nombreux autres auteurs dans son cas.

On a beau avoir ressassé que Soljenitsyne avait été le premier à dénoncer le « goulag » (l'institution dirigeant les camps), cela n'en fait pas une vérité pour autant. Cela ne témoigne que de l'inculture de certains commentateurs. Sinon de leur volonté d'occulter une vérité qui dérange : dès la fin des années Vingt en Union soviétique même, l'univers concentrationnaire et le totalitarisme stalinien furent dénoncés par Léon Trotsky et ses camarades.

Les trotskystes combattaient la dégénérescence stalinienne au nom des idéaux de la révolution d'Octobre et des acquis de la classe ouvrière que la bureaucratie stalinienne avait trahis et dénaturés. Cela, beaucoup préférèrent le taire. Et si ces gens encensent le Soljenitsyne devenu un fieffé réactionnaire, ils « oublient » que ce dernier, quand il avait 26 ans, reprocha à Staline d'avoir rompu avec la politique de Lénine. Une évidence qui lui valut d'être envoyé en camp, ce dont il tira la matière de ses premiers et plus intéressants ouvrages.

### Quand Khrouchtchev lui donnait le feu vert...

Soljenitsyne devint subitement célèbre quand, sur instruction personnelle de Khrouchtchev, la revue *Novy Mir*

publia son roman *Une journée d'Ivan Denissovitch*. Ce court récit de 24 heures de la vie d'un détenu s'inspirait de ce que l'auteur avait subi, comme de nombreux Soviétiques, dans les camps stalinien.

Arrêté au front pour avoir critiqué Staline dans une lettre privée, Soljenitsyne écopa de huit ans d'emprisonnement. Libéré le jour de la mort du dictateur, le 5 mars 1953, on ne l'autorisa à revenir de déportation qu'en 1956, après le 20<sup>e</sup> Congrès du PC soviétique : celui de la « déstalinisation », avec le « dégel » littéraire et artistique qui l'accompagna.

Il ne s'agissait en aucun cas d'une remise en cause de la dictature, mais d'une arme aux mains d'un Khrouchtchev. Celui-ci avait été un des piliers du régime de Staline et, après sa mort, occupait la première place. Discréditer le pouvoir personnel de Staline lui permettait d'affirmer le sien. Et de rassurer la couche bureaucratique dominante qui avait, elle aussi, pâti des méthodes du « petit père des peuples ».

C'est dans ce cadre que Khrouchtchev, alors au faite de sa puissance, fit appel à des intellectuels et écrivains, et bien des fidèles de Staline lui emboîtèrent le pas. Ainsi le romancier Ilya Ehrenbourg, inventeur du terme de « dégel », ou Tvardovski, un ex-poète officiel de Staline : dirigeant *Novy Mir*, il publia le premier roman de Soljenitsyne sur les instances du Kremlin. Un recueil de ses nouvelles, *La maison de Matriona*, sorti officiellement. La direction de *Novy Mir* inscrivit même son auteur sur la liste de ceux auxquels on pourrait décerner le prix Lénine. Mais il ne fut pas question de publier les nouveaux romans sur les camps de Soljenitsyne, *Le pavillon des cancéreux* et *Le premier cercle*. Le régime n'en avait plus besoin.

### Soljenitsyne expulsé d'URSS

Sous la troïka Brejnev-Kossyguine-Podgorny, qui renversa, fin 1964, un Khrouchtchev ayant concentré trop de pouvoir à son goût, les relations du régime avec Soljenitsyne, qui réclamait le droit de s'exprimer et d'être publié, se dégradèrent encore. En

1969, il fut exclu de l'Union des écrivains. Et en 1970, c'est en tant qu'adversaire déclaré du communisme – qu'il critiquait ouvertement dans la presse d'Occident, la seule qui s'offrait à lui – qu'il reçut le prix Nobel de littérature.

Surveillé en permanence par le KGB, il échappa heureusement au sort qui guettait habituellement la poignée de contestataires d'alors, les « dissidents » – l'envoi en hôpital psychiatrique ou en camp.

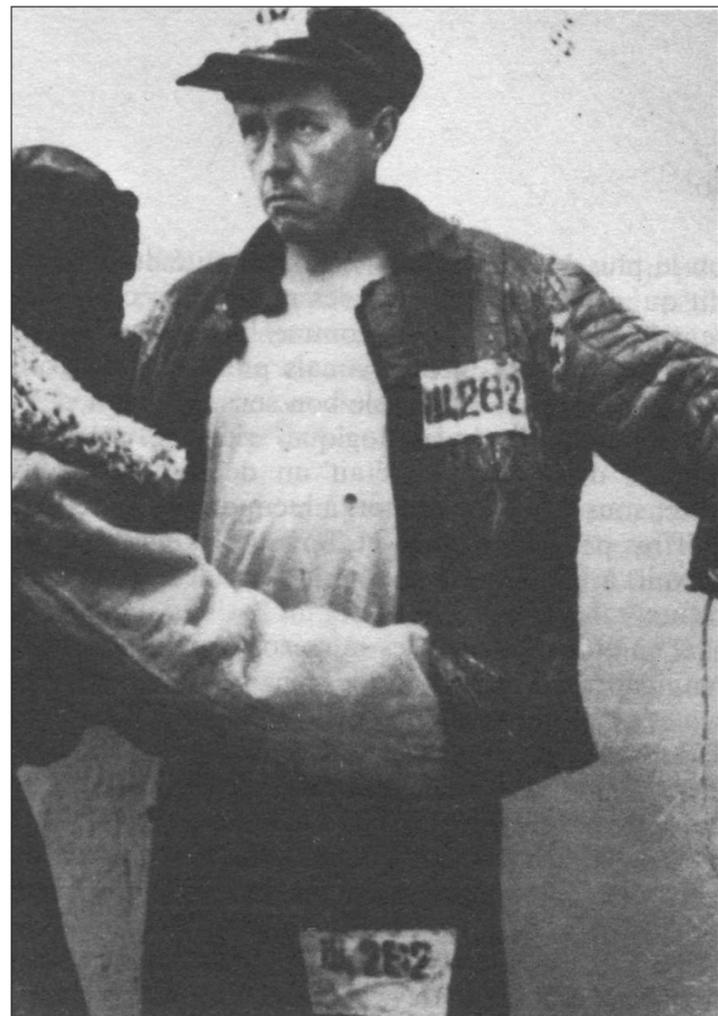
À la majorité de ces « dissidents », Soljenitsyne reprochait de vouloir réformer le régime, alors que lui combattait tout ce qui, de près ou de loin, évoquait même simplement les idées de progrès.

Pendant ses dernières années en URSS, Soljenitsyne, avec ses idées réactionnaires qui correspondaient à ce que pensaient de larges couches de la bureaucratie, comme on a pu le vérifier par la suite, a bénéficié d'une relative mansuétude du régime. Sans oublier la protection de personnalités de l'intelligentsia qui purent l'héberger jusque dans leurs datchas des « villages spéciaux » réservés à la nomenklatura.

Finalement, Soljenitsyne fut arrêté, puis expulsé du pays, en février 1974. Il venait de publier *L'archipel du goulag* à l'étranger car, en URSS, cela lui était interdit. Installé aux États-Unis pour un exil qui allait durer vingt ans, il put librement développer le fond de ce qui était devenu sa pensée : le nationalisme russe avec son cortège de mépris, sinon de haine pour les populations non slaves de l'ex-URSS ; le rejet de toute idée de progrès (il reprochait même à l'Occident ses « niaiseries sur les droits de l'homme ») ; le mysticisme ; l'idéalisation de la Russie des tsars ; un anticommunisme viscéral ; l'amour de l'ordre... Revenu en Russie en 1994, il glorifia Poutine, ses méthodes et sa guerre en Tchétchénie.

Ce ne sont pas ses idées obscurantistes qui l'avaient fait expulser d'URSS. Mais le fait qu'il avait, par ses romans, donné une image terrible, mais réaliste, de ce que le stalinisme avait fait de l'URSS et des Soviétiques. Cela, les hommages de tout ce que la planète compte de réactionnaires à ce qu'était devenu Soljenitsyne ne peuvent le retirer à l'auteur d'*Une journée d'Ivan Denissovitch*, du *Pavillon des cancéreux* et du *Premier cercle*.

Pierre LAFFITTE



Nous reproduisons ci-dessous des extraits de l'éditorial, publié dans *Lutte Ouvrière* du 19 février 1974, après l'expulsion de Soljenitsyne hors d'URSS.

## Soljenitsyne expulsé : la liberté indésirable en URSS

L'écrivain Alexandre Soljenitsyne vient d'être expulsé d'URSS. Motif officiel : il ne voulait pas se soumettre aux lois soviétiques. Il serait un nostalgique du passé, un écrivain réactionnaire qui remet en cause non seulement le régime actuel de l'Union soviétique, mais encore le socialisme lui-même. C'est sans doute vrai.

Mais, près de soixante-dix ans après la révolution, dans un pays où le socialisme, nous dit-on, s'épanouit pour le plus grand bonheur de la population, où il n'y a plus de monopoles, de puissances d'argent, où la classe ouvrière serait au pouvoir et où rien ne la menace, comment la simple critique d'un seul réactionnaire attardé constituerait-elle une si grave menace pour le régime ? Une menace telle qu'il faille à tout prix la faire taire ?

(...)

Nous ne partageons pas les idées de Soljenitsyne car nous sommes des militants du socialisme, mais nous soutenons son combat pour la liberté. Cette liberté, il la met au service d'une mauvaise cause. Mais la

liberté en Union soviétique, cela serait avant tout la liberté pour les travailleurs de s'exprimer, de s'organiser, d'exercer tous les droits que la révolution leur a donnés et que les parasites du pouvoir leur ont confisqués.

Il n'y a pas de socialisme sans liberté. D'autres que nous le disent, il est vrai, avec hypocrisie. Mais la liberté dont nous parlons, la liberté pour les travailleurs, les producteurs, les opprimés du monde entier, ce n'est pas celle des Mitterrand et Guy Mollet. Ce n'est pas la liberté respectueuse du capitalisme, car le capitalisme, lui, ne respecte pas la liberté, il le montre tous les jours. C'est la liberté pour tous les producteurs de vivre dans une société débarrassée des injustices, des inégalités, et de toute la terreur attachée à l'exploitation de l'homme par l'homme, cette violation fondamentale de la liberté.

Et dans cette société-là, il n'y aura pas de nostalgiques du passé. Et s'il en existe un, elle n'aura rien à redouter en lui laissant la liberté de s'exprimer.

### • États-Unis

# Crise de l'immobilier Bush au secours des banques

Le président américain, George Bush, a signé, le 30 juillet, un plan dit de sauvetage de l'immobilier mettant en œuvre des centaines de milliards de dollars. Ce plan aurait prétendument pour but de venir en aide aux familles ruinées et dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts immobiliers. Mais en fait, il s'agit avant tout pour Bush de soutenir le secteur immobilier en pleine crise et, adossé à lui, le secteur bancaire déjà ébranlé à différentes reprises.

Chaque jour, 8 400 nouvelles familles se déclarent ainsi en faillite et viennent rejoindre la masse des 2,2 millions de petits propriétaires ayant perdu leur demeure. Et ce n'est pas tout, car le nombre d'Américains qui pourraient perdre leur maison d'ici 2009, du fait d'une saisie par les banques, est estimé à près de trois millions ! Pour tous ceux-là, une provision de 4 milliards de dollars sera mise à disposition des collectivités locales pour racheter et remettre en état des maisons saisies.

L'administration Bush a par ailleurs créé un fonds doté de 300 milliards de dollars qui permettrait aux banques de réévaluer la dette des propriétaires

pris à la gorge. Ces fonds seront mis à disposition des banques qui les géreront comme elles l'entendent...

Mais surtout, le plan vise à venir en aide à des organismes financiers privés dits de refinancements hypothécaires, Fannie Mae et Freddie Mac. À eux deux, ils détiennent ou garantissent 5 200 milliards de dollars de créances hypothécaires soit près de la moitié du crédit immobilier américain. Or, en une semaine, leurs actions ont perdu 50 % de leur valeur, et le total de leurs pertes depuis juin s'élèverait à 11 milliards de dollars. Pour les renforcer et les sécuriser, le plan de Bush autorise le Trésor à acheter des actions de ces deux orga-



Des clients de la banque californienne, après l'annonce de sa faillite, le 14 juillet 2008.

nismes ou à leur prêter plus d'argent.

Certains parlementaires, surtout parmi les Républicains, étaient hostiles à ce que l'État intervienne ainsi, défendant le laisser-faire du marché libre et dénonçant ces mesures comme un encouragement aux mauvais payeurs, voire comme étant un exemple de « socialisme » !

Mais la réalité est tout autre. Par ces temps de crise, l'économie capitaliste ne peut perdurer sans les aides des États et de leurs banques centrales. Une façon de souligner que si, dans ce monde, il y a des assistés, ce sont en tout premier lieu les capitalistes.

Jacques LEQUAY

### • Israël

# Olmert et les autres, du pareil au même

En Israël, l'actuel Premier ministre, Ehoud Olmert, accusé par la justice de corruption et de clientélisme, vient d'annoncer qu'il ne participerait pas aux prochaines élections internes de son parti ce qui, dans le système politique israélien, signifie qu'il démissionnera de son poste.

Cette décision intervient alors qu'Israël est censé négocier un processus de paix avec les dirigeants palestiniens, si bien que certains s'interrogent, sans rire, pour savoir si la démission d'Olmert ne risque pas de le remettre en question. En réalité, ces prétendues négociations ne sont que des parlottes stériles pendant que sur le terrain des Palestiniens sont chassés de leurs terres, que la construction du mur de séparation se poursuit, que des colonies israéliennes s'étendent en Palestine. Le nombre de colons israéliens a été multiplié par 39 depuis 1972, alors que dans le même temps la population d'Israël n'a que doublé. Et cette politique ne changera pas, ni avec Olmert, ni avec l'un ou l'autre de ses successeurs.

Les principaux prétendants à la succession de l'actuel Premier ministre au sein de son parti, Kadima, sont le ministre des Transports, Shaul Mofaz et la ministre des Affaires étrangères

Tzipi Livni. Celle-ci a été dans les années 1980 membre du Mossad (les services secrets israéliens), au sein d'un groupe spécialisé dans l'élimination d'opposants arabes en Europe. De plus, elle a été ministre pratiquement sans interruption depuis 2001. Autant dire qu'elle est, depuis longtemps, un des piliers de la politique de l'État d'Israël.

Quant à Mofaz, il est opposé depuis le début aux négociations avec les Palestiniens. Lorsqu'il était le chef de l'armée israélienne, au début des années 2000, c'est lui qui exigea une répression accrue contre la deuxième Intifada, dans les Territoires occupés.

Toute la classe politique israélienne se vaut, des travaillistes aux représentants de la droite (Likoud) en passant par Kadima. Les Palestiniens qui depuis soixante ans luttent pour leur dignité et contre la dépossession de leurs terres, les Israéliens qui aspirent à vivre en paix avec leurs voisins, n'ont rien à attendre de tous ces gens-là. D'ailleurs, qui parmi eux en douterait ?

Arnaud VAUTARD

### • Ukraine

# Auchan sévit aussi à Kiev

**Non content d'être devenu la première fortune de France, Gérard Mulliez, propriétaire (entre autres) d'Auchan, étend ses activités à l'étranger, notamment en ex-URSS. Déjà présent en Russie, notamment à Moscou avec plusieurs hypermarchés, Auchan en a ouvert un, fin mars, à Kiev, la capitale de l'Ukraine.**

Selon le syndicat qui vient de se créer à Auchan Kiev, Zakhyst Pratsi (Défense du Travail, en ukrainien), un organisme indépendant des syndicats officiels inféodés au pouvoir et aux directions, les conditions de travail y sont détestables.

Dans cet hypermarché employant 500 travailleurs, les horaires sont couramment de 12 heures d'affilée, payés environ 100 hryvnas par jour (l'équivalent de 15 euros). La direction a même exigé de certains qu'ils fassent 16, et jusqu'à 20 heures de rang, avec menace de licenciement pour refus d'obéissance. Elle s'était engagée à fournir un repas à ses salariés : elle ne l'a pas fait jusqu'à l'ouverture officielle du

magasin. Puis, ce fut seulement un casse-croûte.

En outre, nombre de travailleurs sont employés sans avoir été embauchés dans les formes prévues par la loi. Ils n'ont notamment ni livret de travail, ni carnet de santé. C'est illégal. Mais cela a l'avantage, pour la direction, de les priver pratiquement de tout droit en tant que salariés. Le syndicat cite le cas d'un jeune étudiant, employé comme beaucoup de façon précaire dans cet hypermarché, qui, travaillant de nuit, a eu quatre doigts tranchés par une machine à couper le fromage. On l'a licencié en lui donnant 100 hryvnas, le chef de l'équipe de nuit prétendant qu'il avait chuté sur des bouteilles !

Craignant de tomber sur un os avec des employés qui s'organiseraient pour se défendre, la direction d'Auchan a exigé du tribunal de Podil (un quartier de Kiev) qu'il lui fournisse la liste des syndiqués ayant demandé à ce que leur section syndicale soit reconnue comme représentative (et puisse ainsi avoir les quelques droits que le code du travail ukrainien reconnaît à de tels syndicats).

Cela afin d'exercer des pressions sur ces syndiqués, la chef du personnel leur présentant une lettre dans laquelle ils étaient censés renoncer à demander la reconnaissance de leur syndicat.

Ces pressions ne suffisant pas, elle a licencié le secrétaire de la section syndicale deux mois après sa création, en lui reprochant de ne faire « que » 16 heures quand elle en exigeait 20 ! Elle a aussi poussé vers la porte d'autres employés qui refusaient d'abandonner le syndicat.

Maintenant, il n'est pas dit qu'Auchan s'en tire aussi facilement. D'autres ont tenté d'agir pareillement dans le grand commerce à Kiev. Ainsi chez Metro Cash and Carry (autre filiale d'un grand groupe ouest-européen) ou au marché Jitny de la ville. Mais sans parvenir finalement à démanteler les sections syndicales nouvellement créées, ni à empêcher les travailleurs concernés de se battre pour leurs droits... et de le faire savoir, notamment chez Auchan.

Pierre LAFFITTE

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 114 (été 2008)

- Hausses de prix, coups de colère, émeutes de la faim : les soubresauts d'une société en crise
- Le Parti Socialiste, ou l'opposition de Sa Majesté le capital
- Leur Union européenne à l'heure du non de l'Irlande et de la présidence française
- Afrique du Sud – Émeutes xénophobes sur fond de démagogie politicienne et de pauvreté

Prix : 1,50 euro  
Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

# Les Jeux olympiques miroir d'un monde peu reluisant

**Les Jeux olympiques ont toujours été une caisse de résonance des conflits et de l'état social du monde dans lequel ils se déroulaient et contrairement aux fadaïses que certains continuent de répandre, les Jeux n'ont jamais fait passer « le sport avant la politique ».**

## Racisme et misogynie

Si la Charte olympique proclame aujourd'hui son opposition à « toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe », il y a loin des paroles aux actes, même quand il s'agit du présent. Quant au passé, les JO ont toujours reflété l'inégalité entre les peuples, parfois crûment. Pendant des décennies, la participation des « races dites inférieures » se fit avec difficultés. Aux JO de Saint-Louis (États-Unis) en 1904, par exemple, des Noirs, des Chinois, des Philippins, des Turcs, des Métis mexicains, des Esquimaux et des Indiens participèrent, non pas aux côtés des athlètes blancs, mais dans des « Anthropological Days », en marge de l'Exposition universelle attenante, où ils étaient en fait exhibés. Trente-deux ans plus tard, à Berlin en 1936, alors que l'Allemagne faisait concourir une sélection aryenne sans juifs, visant à montrer la supériorité de la race germanique, le Noir américain Jesse Owens fut le premier athlète à remporter quatre médailles dans la même olympiade. Hitler, ulcéré, quitta le stade. Ce n'est qu'en 1952 que les Noirs d'Afrique participèrent pour la première fois à des JO.

Les JO ont longtemps réservé aux femmes la portion congrue. Malgré l'opposition de Coubertin, elles participèrent aux Jeux de 1900, mais de façon très marginale et dans un nombre restreint d'épreuves. Ce n'est qu'en 1928 qu'elles furent admises aux épreuves d'athlétisme. Dans les années 1970, sous la pression des mouvements féministes, leur nombre augmenta réellement, mais aujourd'hui encore, plus de 60 % des participants sont des hommes. Il faut dire que le CIO lui-même, qui organise les Jeux, n'admit la première femme en son sein qu'en 1981 ! Actuellement sur 113 membres, elle ne sont que dix !

## La politique par d'autres moyens

Les Jeux n'ont évidemment jamais empêché les guerres. En revanche, les vainqueurs en ont exclu les vaincus à plusieurs reprises. En 1920 à Anvers et 1924 à Paris, l'Allemagne en fut écartée tout comme elle fut exclue avec le Japon des Jeux de 1948. La République populaire de Chine, quant à elle, fut absente des JO pendant 30 ans. Elle n'y fut admise qu'en 1980, après que l'ONU l'eut reconnue.

Différents boycotts ont marqué les Jeux modernes. En 1956, l'Espagne de Franco, les Pays-Bas et la Suisse les boycottèrent pour protester contre l'invasion soviétique de la Hongrie, tandis que l'Égypte, l'Irak et le Liban refusèrent de concourir en raison de l'occupation du canal de Suez. En 1972, les Jeux de Munich furent marqués par la prise en otages d'athlètes israéliens par un commando palestinien qui réclamait la libération de prisonniers. Les dirigeants israéliens refusèrent de négocier, la police allemande intervint. Ce fut un véritable massacre. En 1976, 28 pays africains boycottèrent les Jeux de Montréal pour protester contre la participation de la Nouvelle-Zélande, qui avait disputé avec l'Afrique du Sud de l'apartheid un match de rugby. En 1980, les États-Unis et une cinquantaine de nations boycottèrent les JO de Moscou pour protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan, ce à quoi les pays du bloc soviétique répliquèrent en boycottant les Jeux de Los Angeles en 1984.

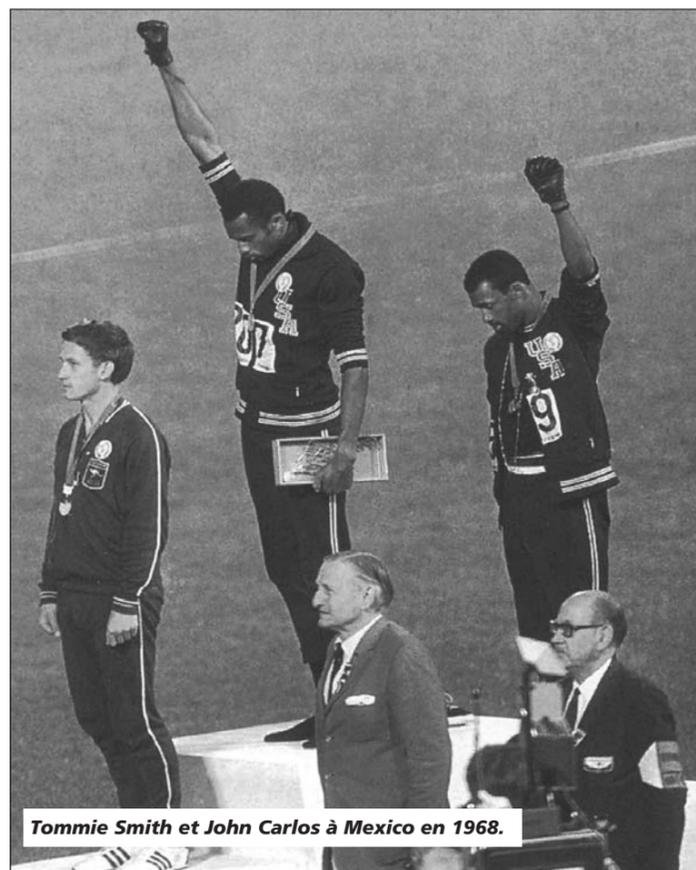
## Mexico, 1968

Personne n'avait proposé de boycotter, en 1968, les Jeux de Mexico, pourtant ouverts dix jours après le massacre, dans la capitale mexicaine, de plusieurs centaines de manifestants étudiants. Le CIO s'en accommoda. En revanche, il s'indigna quand deux athlètes noirs amé-

ricains, Tommie Smith et John Carlos, respectivement premier et troisième du 200 mètres, utilisèrent le podium pour relayer le combat des Noirs américains en levant le poing pendant la diffusion de l'hymne américain. Ils furent suspendus de l'équipe américaine, bannis du village olympique, exclus à vie des JO.

Deux jours après, les trois médaillés du 400 mètres, Noirs américains eux-aussi, Lee Evans, Larry James et John Freeman, se présentaient sur la pelouse coiffés du béret noir des Black Panthers. Cette fois-ci, le CIO recula devant les sanctions.

Les Jeux Olympiques exaltent certes l'esprit de compétition, mais sous les couleurs des nations, avec hymnes et drapeaux, au nom desquels tant de guerres ont été menées. Autant



Tommie Smith et John Carlos à Mexico en 1968.

ARC

dire que « l'Olympisme, créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels »

(Charte olympique) est une fable à laquelle ne croient guère tous ceux qui les organisent ou qui en profitent.

Michel BONDELET

## La Chine et les pays occidentaux

**Prenant prétexte de la répression au Tibet et de la dictature qui s'exerce contre toute la population chinoise, les diatribes à l'encontre de la Chine, le pays qui accueille les Jeux olympiques du 8 au 24 août, n'ont pas manqué.**

Elles ont été le fait de dirigeants politiques occidentaux et d'un certain nombre d'associations aux critiques d'autant plus vigoureuses qu'elles visaient un gouvernement qui brandit encore une étiquette « communiste » pour exercer ses méfaits.

Certes, l'État chinois est une dictature qui foule aux pieds la liberté non seulement des Tibétains mais de l'ensemble des Chinois. Et les limitations d'accès à Internet qui font pousser tant de cris aux journalistes sont en fait bien peu de choses en regard des violences que subissent tous ceux qui, en Chine, s'opposent à la dictature, ou tout simplement à la rapacité des capitalistes chinois ou occidentaux, aux expropriations, aux saisies de terre, aux horaires infernaux et aux salaires de misère.

Bien d'autres États montrent aussi peu de respect pour les droits de leur propre peuple, sans susciter de telles indignations. Mais si la dictature

exercée sur un peuple ou sur une minorité nationale, incommodait tant que cela les censeurs de la Chine, bien des pays impérialistes comme la France, la Grande-Bretagne ou les États-Unis n'auraient jamais dû être désignés pour accueillir les Jeux olympiques.

Et si les violations des droits de l'homme gênaient tant les politiciens occidentaux, pourquoi encouragent-ils leurs entreprises à y faire autant d'affaires ; pourquoi se transforment-ils en leurs représentants de commerce ? C'est d'ailleurs là le sens de la présence de Sarkozy à la cérémonie d'ouverture. En s'implantant en Chine, non seulement les entreprises occidentales ne soulagent pas l'oppression dont sont victimes les Chinois mais elles en profitent sans vergogne !

En fait, ce que les pays occidentaux reprochent à la Chine tient à son histoire. La Chine fut asservie par l'impérialisme à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce n'est qu'avec l'arrivée au pouvoir du Parti Communiste de Mao Zedong, en 1949, qu'elle a pu accéder à l'indépendance nationale. Elle ne fut plus alors livrée comme elle l'était auparavant à la rapacité des impérialismes anglais, français, américain ou japonais. Au cours du quart de siècle qui a suivi, l'État

chinois, tout en demeurant un pays pauvre, a permis que sa population mange plus ou moins à sa faim, accède à l'éducation et à la santé publique. À ce titre, sans jamais, bien sûr, être moindrement « communiste », c'est-à-dire dirigée par les travailleurs eux-mêmes, la Chine était différente de tant de pays dominés et pillés par l'impérialisme, comme la plupart des pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine.

Certes, depuis le début des années 1980, et plus encore au cours des dernières années, le régime chinois a autorisé progressivement la pénétration de son marché et l'exploitation de sa main-d'œuvre par les multinationales occidentales, satisfaisant ainsi leurs appétits de profits. Mais la Chine reste encore à part. Son État est puissant et surtout n'est pas une simple courroie de transmission de l'impérialisme. Aussi les États occidentaux aimeraient-ils que d'autres influences politiques, pro-occidentales notamment, s'exercent en Chine. Voilà ce que recouvrent, pour l'essentiel, les gesticulations actuelles sur les « droits humains » et pour la « libéralisation » du pays.

M.B.

### Pierre de Coubertin, élitiste, misogyne, colonialiste et raciste

« Nous devons à Pierre de Coubertin, revendique aujourd'hui le CIO, toute l'organisation des Jeux olympiques, qui ont bénéficié de son esprit méthodique, précis et de sa large compréhension des aspirations et des besoins de la jeunesse. »

Mais même pour son époque, le fondateur des Jeux olympiques modernes, le baron Pierre de Coubertin, était un sacré réactionnaire.

La philosophie qui présidait aux Jeux modernes était sans ambiguïté : « La première caractéristique de l'olympisme est d'être une religion, disait-il. En ciselant son corps par l'exercice, l'athlète antique honorait les dieux. L'athlète moderne fait de même : il exalte sa race, sa patrie et son drapeau. »

Les premiers Jeux furent même marqués par un racisme éhonté. « Je suis un colonial fanatique », écrivait sans mentir le baron Coubertin. Il était raciste, persuadé de la supériorité des Blancs sur les Noirs : « À la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance ». Il affirmait ainsi sa vision de la hiérarchie entre les peuples de la planète : « Ily a deux races distinctes : celles au regard franc, aux muscles forts, à la démarche assurée et celle des maladifs, à la mine résignée et humble, à l'air vaincu. Hé bien ! C'est dans les collèges comme dans le monde : les faibles sont écartés, le béné-

ficié de cette éducation n'est appréciable qu'aux forts. »

Coubertin était résolument hostile à la participation des femmes aux JO, qu'il appelait « les olympiades femelles, inintéressantes, inesthétiques et incorrectes », sauf à un titre : « Aux Jeux olympiques, leur rôle devrait être surtout, comme aux anciens tournois, de couronner les vainqueurs. » Même pour les milieux bourgeois de son époque, Coubertin sentait la naphaline.

Avant de mourir en 1937, il trouva un ultime motif de satisfaction : les JO de Berlin en 1936. Alors que bien des gens réclamaient leur boycott, Coubertin soutint de bon cœur le régime hitlérien qu'il admirait : « La onzième olympiade s'accomplit sur un plan magnifique. J'ai l'impression que toute l'Allemagne, depuis son chef jusqu'au plus humble de ses écoliers, souhaite ardemment que la célébration de 1936 soit une des plus belles. Dès aujourd'hui, je veux remercier le gouvernement allemand pour la préparation de la onzième olympiade. » Hitler lui renvoya l'ascenseur en proposant Coubertin pour le prix Nobel, ce que l'Académie Nobel, pourtant très conservatrice, refusa.

M.B.

### • Conférence mondiale sur le sida

## L'épidémie continue, et les discours aussi

Dimanche 3 août la 17<sup>e</sup> conférence internationale sur le sida s'est ouverte à Mexico rassemblant des milliers de délégués, scientifiques, représentants d'associations, d'institutions internationales et de gouvernements pour faire le point sur la lutte contre cette maladie.

Mais cette année la France ne sera représentée par aucun membre du gouvernement.

Pourtant la lutte contre cette terrible épidémie devrait être une priorité des dirigeants des pays riches, les seuls à disposer des moyens matériels et humains capables de faire avancer la recherche pour aboutir à la mise au point d'un vaccin efficace et disponible pour les millions de malades.

En 2006 à Toronto, le thème

de la 16<sup>e</sup> conférence était « Passons aux actes », ce qui laissait entendre que, jusque-là, on avait plus parlé qu'agi... Deux ans plus tard à Mexico il est encore question d'action puisque la conférence est placée sous le thème de « Agir partout maintenant ».

Il faut des fonds pour enrayer cette épidémie qui, en 25 ans, a tué 25 millions de personnes et qui en touchait 33 millions en 2007, dont 22 dans la seule Afrique. Une épidémie qui est loin de décroître mais comme l'affirme Stephen Lewis, ancien envoyé spécial de l'ONU en Afrique pour le sida, les pays riches ne tiennent pas leurs engagements, dont celui pris en 2006 à Toronto, d'offrir prévention et traitement d'ici 2010 à tous ceux qui en ont besoin. On

parle maintenant de 2015 ou de plus tard encore...

Des progrès sont pourtant réalisés. Des médicaments sont mis au point qui permettent aux malades de vivre 13 ans de plus. Mais malheureusement les malades des pays pauvres, les plus nombreux, n'y ont pas accès car même si le coût annuel d'un tel traitement a aujourd'hui diminué à environ 150 dollars, il reste hors de portée pour le 1,3 milliard d'hommes qui vivent avec moins d'un dollar par jour. D'autant que la lutte que mènent les trusts pharmaceutiques pour la défense de leurs brevets et de leurs sacro-saints profits, est un frein majeur à la lutte contre le sida.

Cédric DUVAL

### • Archipel des Comores

## Misère et immigration

À la fin juillet une frêle embarcation, un kwassa-kwassa, a chaviré entre l'île d'Anjouan et l'île française de Mayotte dans l'archipel des Comores, situé dans l'Océan Indien, au nord-ouest de Madagascar. À son bord, il y avait une trentaine de passagers. Six d'entre eux ont trouvé la mort. Entre dix et vingt ont disparu et six autres, rescapés, ont pu rejoindre Mayotte.

Ce genre de drame est malheureusement fréquent dans ces eaux comoriennes. De nombreux Comoriens, des Anjouanais pour la plupart, tentent d'entrer à Mayotte pour y trouver du travail, ou tout simplement pour rejoindre leur famille présente dans l'île. L'an dernier, à la même période, pas moins de quatre naufrages avaient eu lieu, coûtant la vie à plus de cent personnes et faisant presque autant

de disparus. Depuis douze ans entre 5 000 et 6 000 personnes, comoriennes mais aussi malgaches, sont mortes en tentant le passage.

En apprenant la nouvelle, Yves Jégo, le ministre de l'Outre-mer, s'est dit « horrifié » par ce tragique accident. Il veut « insister auprès de l'Union des Comores sur l'urgence de renforcer les contrôles des lieux de départ des embarcations pour empêcher tout nouvel accident mortel ».

Ce qui préoccupe Jégo c'est d'abord la limitation des entrées sur ce territoire. Moins de départs signifient moins de contrôles à l'arrivée, moins de reconduites à la frontière et donc moins de dépenses pour l'État français.

Rappelons que c'est l'État français qui a transformé du jour au lendemain les Comoriens en

«étrangers» en instaurant en 1995 un visa pour entrer à Mayotte, mettant fin à la libre circulation qui existait y compris après 1974, année où les Mahorais ont décidé que leur île devait rester rattachée à la France.

Une autre discrimination est à mettre sur le compte de l'État français. Depuis la mise en place de la Sécurité sociale à Mayotte en 2005, les personnes qui sont en situation irrégulière et, par conséquent, non affiliées à la Sécu ne peuvent plus se faire soigner gratuitement, même pas pour des soins urgents. Elles ne peuvent ni prétendre à la CMU, ni à l'Aide médicale d'État. Selon Médecins du Monde, cette situation est une « exception » sur le territoire français.

Emile GRONDIN

### • Tunisie-France

## Complicité dans la répression

Ess'ghaier Belkhir, un jeune tunisien originaire de Redeyef et résidant à Nantes, a été arrêté le vendredi 1<sup>er</sup> août à son arrivée en Tunisie, pour avoir manifesté, en France, contre la répression qui a frappé les mineurs en grève de Redeyef

Il a été incarcéré et conduit lundi 4 août devant un juge d'instruction de Gafsa, qui a ordonné des poursuites contre lui. Alors qu'il résidait en France et n'était donc pas présent lors des manifestations en Tunisie, il est accusé de « dégradations de biens d'autrui, atteinte aux bon-

nes mœurs, rébellion de la part de plus de dix personnes sans usage d'arme, atteinte à un fonctionnaire, jet de produits solides, troubles et perturbations sur la voie publique » ! En fait, ce sont les mêmes accusations que celles dirigées contre les mineurs et les protestataires détenus en Tunisie.

Que le gouvernement tunisien ait des informateurs présents dans les milieux émigrés en France, c'est certain. Mais quelle est la part de complicité des autorités françaises, elles qui entretiennent de bonnes rela-

tions avec un gouvernement qui emprisonne des grévistes et ceux qui manifestent leur solidarité, en Tunisie ou à l'étranger ? En tout cas, le gouvernement français, qui se vante pourtant de défendre les « droits de l'homme », n'a pas encore fait entendre sa protestation contre l'emprisonnement et les poursuites judiciaires à l'encontre d'un homme qui n'a commis aucun délit, et qui a juste affirmé sa solidarité avec les victimes d'un régime dictatorial.

Marianne LAMIRAL

### Deux brochures de Lutte Ouvrière

#### Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale

Prix : 8 euros

#### Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière dans les événements de mai-juin 1968

Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

### • Alcatel-Lucent

# Des milliers de suppressions d'emplois... et deux retraites dorées

Serge Tchuruk et Patricia Russo, les deux principaux dirigeants d'Alcatel-Lucent ont annoncé le 29 juillet leur démission.

Alcatel-Lucent, entreprise de télécommunications, est née en 2006 de la fusion de l'entreprise française Alcatel et de l'entreprise américaine Lucent. La fusion s'est d'emblée traduite par la mise en place de plans de suppressions d'emplois, qui accompagnent presque toujours ce genre d'opération. 9 000 postes ont alors été supprimés, soit 10 % des effectifs du nouveau groupe, sans que les résultats financiers soient jugés suffisants. D'autres suppressions de postes ont ultérieurement eu lieu fin 2006, puis en 2007, faisant passer le nombre total des emplois supprimés à 16 500. À la fin de l'année 2009, qui devrait voir se terminer les plans dits sociaux, les effectifs ne dépasseront pas 62 000 salariés.

Ce n'est évidemment pas par remords de toutes ces suppressions de postes et licenciements que Tchuruk et Russo ont

démisionné, mais parce que les actionnaires veulent plus de résultats immédiats, ceux de la nouvelle entreprise n'ayant pas été à la hauteur de leurs espérances. Mais si Tchuruk et Russo doivent laisser la place, ils n'auront pas à vivre les angoisses de tous ceux à qui ils ont supprimé les emplois. Pas de souci à se faire pour eux. Déjà, lorsque Tchuruk laissa sa place de PDG à Russo pour ne plus siéger qu'au Conseil d'administration, il aurait touché 8,2 millions d'euros selon une déclaration comptable remise au gendarme de la Bourse américaine. Et depuis, il ne vivrait qu'avec ce que lui rapportent les jetons de présence au Conseil d'administration... soit 100 000 euros par mois !

Quant à Patricia Russo, la directrice générale d'Alcatel-Lucent, elle devrait recevoir une indemnité de l'ordre de six millions d'euros si elle part comme prévu avant la fin de l'année. Cela correspond au maintien de sa rémunération fixe et variable pendant deux

ans, ainsi que divers avantages sociaux, concernant entre autres sa retraite, sans oublier le maintien d'avantages en nature.

Le marché a donc salué le départ prévu de Tchuruk et Russo. Le prix de l'action a même quelque peu grimpé. Mais avec ou sans ce duo, ce sera toujours la même politique qui sera mise en œuvre, une politique qui vise aux profits rapides, quitte à réduire les investissements productifs à long terme en privilégiant les rachats de sociétés, les fusions ou cessions d'activités, externalisations et quitte surtout à réduire sans cesse le personnel ; le seul but étant de rendre les actionnaires confiants dans la qualité (pour eux) de leurs placements.

Alors, savoir qui demain remplacera Tchuruk et Russo n'a aucune importance. Ces gens-là n'ont d'yeux que pour les actionnaires. Vis-à-vis des travailleurs ils ne montrent que leur mépris, que ces derniers leur rendent bien d'ailleurs.

Correspondant LO

### • EADS-Airbus

# Record de ventes, mais toujours des suppressions d'emplois

EADS, premier groupe aéronautique européen et second à l'échelle mondiale, qui regroupe Airbus, Avions de Transport Militaire, Eurocopter, EADS Astrium et enfin Défense et Sécurité, soit 116 000 salariés au total répartis sur 70 sites, a un président satisfait. Louis Gallois, après le succès d'Airbus lors du salon de Farnborough en Angleterre, a déclaré au journal *Le Parisien*, lundi 21 juillet : « C'est notre deuxième meilleur salon après celui du Bourget de l'an dernier ». Le PDG d'Airbus, Tom Anders est tout aussi content : il envisageait 700 commandes pour l'année 2008, il y aurait déjà 734 contrats signés. Du coup, il a revu à la hausse sa prévision de commandes à 850 appareils, soit l'équivalent de deux ans de production.

Comment ces commandes vont-elles être honorées, alors que la direction a décidé des suppressions d'emplois ? Pour les travailleurs des usines concernées qui verraient leur charge de travail augmenter, cela n'est



malheureusement pas difficile à deviner. Quant aux actionnaires, et en premier Arnaud Lagardère, un des principaux d'entre eux, ils peuvent se frotter les mains. Ce même 21 juillet, l'action EADS progressait de 19,18 %.

Mais Louis Gallois a tenu à mettre immédiatement en garde ceux qui, de ce fait, auraient pu croire caduc le plan d'économies « Power 8 » prévoyant 10 000 suppressions d'emplois. « Si l'on veut le même résultat en 2009 qu'en 2008, il faudra 900 millions d'économies supplémentaires » a-t-il déclaré dans le

même interview.

Cette fois, le prétexte invoqué n'est pas la concurrence avec Boeing ou les retards de production de l'A380, mais la faiblesse du dollar par rapport à l'euro : « La faiblesse du dollar mange nos marges » prétend-il.

Voilà comment fonctionne toute la société capitaliste : une poignée d'actionnaires décide de jeter des milliers de travailleurs sur le carreau et de faire travailler plus les autres... pour augmenter leurs « marges » bénéficiaires.

Aline RETESSE

### • Agents territoriaux

# Avec la maladie, la précarité en plus

**Le gouvernement ne cesse de tirer à boulets rouges sur les fonctionnaires présentés comme des privilégiés. En fait l'énorme majorité ne perçoit, comme les autres salariés, qu'un maigre salaire. Quant à leurs prétendus avantages, l'exemple du dispositif d'indemnisation des agents territoriaux lors des arrêts-maladie permet de juger ce qu'il en est réellement.**

Ainsi, après trois mois d'arrêt-maladie sans perte de salaire dont bénéficient les agents territoriaux, ils passent ensuite à demi-traitement, et pour la plupart d'entre eux, aucun complément de salaire n'est assuré.

Cela concerne, selon les chiffres communiqués par la Mutuelle nationale territoriale, deux tiers des 1,7 millions d'agents des services publics de proximité. Cet organisme mène actuellement une campagne sur ce thème pour inciter les agents à souscrire des contrats collectifs de maintien de salaire, à l'image de ce qui se fait pour le privé par les organismes de prévoyance. Jusqu'à présent, personne n'était réellement informé que cette prestation

n'était pas dans le contrat couverture maladie de la mutuelle territoriale. C'est seulement au bout de trois mois d'arrêts cumulés que les malades découvraient avec stupeur que rien ne compensait leur passage à demi-traitement. C'est ce qui est arrivé à un jardinier d'Alfortville, souffrant d'une maladie cardio-vasculaire.

Pour pouvoir bénéficier d'un contrat collectif de maintien de salaire, il faut qu'une grande partie des agents concernés opte pour cette option. À Alfortville la barre a été fixée à 45 % des employés, sinon il ne reste que la souscription individuelle, beaucoup plus chère, qui ne prend pas les salariés de plus de 50 ans, et qui impose un questionnaire médical. En clair, cela aboutit à une sélection des bénéficiaires.

À l'heure où l'on annonce de nouvelles mesures contre l'assurance maladie, présentée comme assurant des prestations trop généreuses, et où l'on pointe du doigt les malades prétendument trop assistés, la réalité, pour la grande majorité des salariés, c'est outre un coût des soins élevé, une perte de salaire très importante.

Correspondant LO

### • Urgences – Hôpital de Montbéliard (Doubs)

# Embauche immédiate des deux médecins !

Aux Urgences de l'hôpital de Montbéliard, deux médecins y exerçant depuis 2005 sont menacés de devoir partir au 1<sup>er</sup> novembre. Ayant un diplôme étranger, hors Union européenne, ils pourraient tomber sous le coup d'une réglementation absurde et inique, qui leur interdirait de passer l'examen leur permettant de rester, alors que, bien sûr, leur compétence à exercer aux Urgences a été validée.

« Il suffirait d'une dérogation pour que ces deux médecins puissent rester dans notre service, qui en a absolument besoin pour continuer à fonctionner normalement », dit le médecin de Montbéliard, représentant régional de l'Association des Médecins Urgentistes de France. Mais la direction du centre hospita-

lier se dérobe, ne répond pas à la demande de trouver une solution pour que ces deux urgentistes soient maintenus. Y verrait-elle une occasion d'appliquer le plan d'économies imposé par le gouvernement, quand elle dit que le budget est limité et que, déjà en 2006, il y avait trop de contrats FFI (Faisant Fonction d'Interne), exemples de contrats appliqués à ces médecins étrangers ? C'est ce que craignent en tout cas les urgentistes de Montbéliard, dont dix ont publiquement menacé de démissionner collectivement, pour empêcher le licenciement de leurs deux collègues. Le personnel est complètement solidaire, et la protestation s'amplifie.

Correspondante LO

### • PSA

# Bénéfices en hausse avec toujours moins de travailleurs

« Produire de la valeur ajoutée », c'est la façon dont l'encadrement présente la recherche effrénée de la productivité dans les usines du groupe PSA.

Et la direction, en annonçant les résultats du premier semestre 2008, se félicite des résultats du plan de compétitivité CAP 2010 auquel elle attribue la progression de 58 % des bénéfices de la branche automobile avec 633 millions d'euros : « Forte baisse des frais généraux et des frais fixes, amélioration de la productivité » etc...

Mais ces millions d'euros de bénéfices se font directement sur le dos des travailleurs. D'abord sur le dos de tous ceux que la direction a jeté à la rue. En un an PSA a supprimé 14 000 postes dans ses usines

d'Europe et il entend bien continuer, l'objectif affiché de CAP 2010 étant de produire toujours plus de voitures avec moins d'ouvriers. Ainsi à l'usine Citroën d'Aulnay, l'objectif prévu pour 2010 est de 3 000 CDI alors qu'il y en a environ 4 000 aujourd'hui. C'est sans parler des milliers d'intérimaires que la direction n'a même pas à compter dans ses effectifs du personnel. Ainsi, toujours à Aulnay du fait de la fermeture de l'une des deux chaînes de montage, alors que fin mai il y avait 712 intérimaires, en juin ils n'étaient plus que 400 et en septembre ils seront 200.

Comme dans toutes les usines du groupe PSA et chez tous les constructeurs automobiles, la course à la productivité, à la « valeur ajoutée » amène à des

situations absurdes. Chez Renault c'est l'annonce de bénéfices en hausse de 36,7 % pour le premier semestre et la suppression à l'usine de Sandouville d'une équipe, soit au moins 1 000 emplois en production. À Citroën Aulnay, c'est la destruction d'ateliers entiers, ce qui veut dire des millions d'euros à la casse, le licenciement de centaines de travailleurs et pour tous les autres une aggravation considérable de leurs conditions de travail.

Il y a d'abord ceux qui doivent travailler la nuit. C'est à se demander d'ailleurs quelle est la logique de fou qui justifie de produire des voitures la nuit ! Mais il y a aussi tous ceux qui, pour « produire de la valeur ajoutée », subissent la chasse aux secondes de production. Ainsi, au Montage, les déplace-

ments pour aller chercher des pièces sont supprimés. Ce sont les caristes transformés en manutentionnaires qui amènent à la main les pièces au plus près des ouvriers. Car « pendant que vous vous déplacez, vous ne produisez pas de valeur ajoutée » dit l'encadrement !

Les actionnaires, la famille Peugeot en tête qui détient à elle seule 30 % des actions, se réjouissent des résultats de CAP 2010 et de ses millions de bénéfices. Tous ces gens-là n'hésitent pas à licencier des milliers de travailleurs, à concocter des plans de compétitivité qui ruinent la vie et la santé des ouvriers. Pourtant ils ne produisent, eux, aucune « valeur ajoutée ».

Correspondant LO

### • Citroën – Aulnay (Seine-Saint-Denis)

# Incendie dans l'atelier de peinture

Vendredi 1<sup>er</sup> août un incendie s'est déclaré dans l'atelier de peinture. L'usine est actuellement fermée mais pendant les congés des travailleurs y font des travaux d'entretien et de modification des installations.

Le 1<sup>er</sup> août ils étaient près de 900 travailleurs, 500 d'entreprises extérieures et 400 de PSA,

Au moment où deux employés d'une société extérieure découpaient un tube, une explosion s'est produite et le feu s'est propagé à la cabine de peinture. Devant l'ampleur que prenait l'incendie, il a fallu faire appel aux pompiers d'Aulnay-sous-Bois. L'incendie a pu être finalement maîtrisé au bout d'un peu plus d'une heure. La direction n'a pas jugé utile de faire évacuer les bâtiments voisins du Ferrage et du Montage. Par contre, elle s'est inquiétée de l'état des robots avant de vérifier qu'il n'y avait pas eu de blessés.

Les deux employés ont été sérieusement « choqués » et ils n'ont repris le travail que le mardi 5 août. Les dégâts sont importants au niveau de la cabine de peinture qui ne sera peut-être pas remise en état pour le redémarrage de l'usine le 25 août.

La direction affirme que toutes les opérations se sont

déroulées dans des conditions normales mais il apparaît que le tube qui aurait dû être découpé à la scie pneumatique, comme spécifié dans le plan de prévention établi entre la direction et l'entreprise sous-traitante, a été découpé à la scie électrique. La direction affirme que cela était quand même autorisé et que ce n'était pas un problème. En tout cas, la décision a été prise pour la suite des travaux d'avoir un pompier à demeure et d'utiliser un explosimètre pour prévenir

tout risque. En fait, sans qu'elle veuille le reconnaître, la direction montre ainsi que d'autres mesures de précautions pouvaient être prises sur ce chantier.

Comme tous les étés, la direction fait appel à des sociétés extérieures dont elle se porte garante mais ces sociétés ont elles-mêmes recours à des sociétés sous-traitantes et ainsi de suite en cascade. C'est comme cela qu'à l'été 2007, des travailleurs venant de pays de

l'Est utilisaient en guise de logement leurs véhicules ou des camping-cars stationnés sur le parking de l'usine.

Cet été les travaux sont encore plus importants du fait du démantèlement d'une des deux chaînes de montage. Pour les ouvriers de PSA et des entreprises extérieures qui sont sur le site d'Aulnay, les risques sont accrus.

Correspondant LO



L'atelier de peinture de Citroën-Aulnay.

### • Peugeot – Poissy (Yvelines)

# On n'a pas les mêmes passions

La direction de Poissy a remis à chaque salarié une brochure relatant les 70 ans de l'usine et ses 30 ans d'appartenance au groupe PSA Peugeot-Citroën. C'est l'occasion pour elle de proclamer sa « passion » de la production automobile à Poissy. Mais on aura compris que cette passion est surtout celle des profits qui ont augmenté à l'échelle du groupe de 49 % si l'on compare le premier semestre 2008 à celui de 2007.

Les ventes mondiales ont augmenté, mais la baisse des effectifs aussi : 14 000 en Europe en un an. À Poissy les effectifs sont passés sur la même période, de 7 860 à 5 928 auxquels il faut ajouter plus de 900 intérimaires. C'est donc près de 2 000 salariés en fixe de moins que compte l'usine.

C'est sur chaque poste que la direction essaie de gagner de la « marge ». Ainsi à l'habillage des portes, aux postes de mise en place des coulisses de glace, des essais sont en cours pour l'utilisation d'un marteau vibrant. Auparavant deux ouvriers installaient facilement le joint en caoutchouc qui était enduit de savon. L'objectif avoué de la direction est de supprimer un des deux postes et de faire fixer les 600 joints par un seul ouvrier. Ce sera donc double charge de travail avec, en plus, des vibrations dans la main et des torsions permanentes du poignet.

Dans un autre secteur en septembre il est prévu de regrouper deux ateliers de retouche. Un essai grandeur nature vient d'être effectué. Mais l'espace est bien trop petit avec l'effectif actuel. Est-ce le prélude à des mutations et à de nouvelles réductions d'effectifs ? Quand on connaît la « passion » persistante de la direction à faire fondre les effectifs, on est en droit d'être très méfiant et à la Retouche, on penserait plutôt que c'est le projet qui doit être complètement retouché d'ici la rentrée.

Depuis le 24 juillet, l'usine est fermée pour quatre semaines. Et une chose est sûre, ces vacances nous les attendions... passionnément !

Correspondant LO

# Les étapes d'été des militants de Lutte Ouvrière

Hausse des prix, précarité et chômage, difficultés de toutes sortes concernant les conditions de vie, de logement, sont autant de sujets de discussion pour tous nos camarades, qui font ou ont fait étape dans plus de 200 villes du pays.

C'est bien évidemment Sarkozy qui est accusé de tous les maux. Mais les vrais responsables de la situation sont de plus en plus désignés par nos interlocuteurs. Il s'agit des grandes sociétés de distribution à propos des hausses de prix, de Total pour les augmentations des carburants. Il s'agit aussi de toutes ces entreprises qui licencient comme Goodyear, alors qu'elles font des bénéfices. Et plus généralement ce sont toutes les grandes sociétés qui dirigent l'économie du pays et qui dictent au gouvernement les mesures prises contre la majorité de la population labo-

rieuse, qui sont mises en cause.

Les discussions sont nombreuses aussi sur l'inaction de la gauche gouvernementale ou sur la faiblesse de réaction des syndicats.

Que faire alors si ce n'est se prendre en charge nous-mêmes, en commençant par discuter de toutes ces questions dans notre entourage : au travail, dans la famille, auprès de nos amis.

Et c'est une satisfaction pour nos camarades de se rendre compte que nos idées rencontrent de l'écho, qu'il y a dans ce pays, au sein de la population laborieuse, au sein de la jeunesse, des hommes et des femmes qui n'entendent pas baisser les bras et qui sont ravis de voir qu'il y a encore des militants qui défendent les idées de transformation sociale, c'est-à-dire les idées communistes.



<p><b>OUEST-PROVENCE (Bouches-du-Rhône)</b></p> <p>Jeudi 7 août <b>Miramas</b></p> <p>Vendredi 8 août <b>Marseille 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements</b></p> <p>Samedi 9 août <b>Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc</b></p>	<p>Samedi 9 août <b>Joigny, Villeneuve-sur-Yonne</b></p> <p><b>NORD - PAS-DE-CALAIS</b></p> <p>Jeudi 7 août <b>Denain (Nord)</b></p> <p>Vendredi 8 août <b>Sin-le-Noble (Nord)</b></p> <p>Samedi 9 août <b>Anzin (Nord)</b></p>	<p>Mardi 19 août <b>Quimperlé (Finistère)</b></p> <p>Mercredi 20 août <b>Quimper (Finistère)</b></p> <p>Jeudi 21 août <b>Brest (Finistère)</b></p> <p>Vendredi 22 août <b>Lannion (Côtes-d'Armor)</b></p> <p>samedi 23 août <b>Saint-Brieuc et Ploufragan (Côtes-d'Armor)</b></p>	<p>Mardi 19 août <b>Carcassonne (Aude)</b></p> <p>Mercredi 20 août <b>Lézignan-Corbières (Aude)</b></p> <p>Jeudi 21 août <b>Narbonne (Aude)</b></p> <p>Vendredi 22 août <b>Rivesaltes, Saint-Estève (Pyrénées-Orientales)</b></p> <p>Samedi 23 août <b>Perpignan (Pyrénées-Orientales)</b></p>
<p><b>PYRÉNÉES</b></p> <p>Jeudi 7 août <b>Tarbes (Hautes-Pyrénées)</b></p> <p>Vendredi 8 août <b>Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantique)</b></p> <p>Samedi 9 août <b>Pau (Pyrénées-Atlantique)</b></p>	<p><b>Région de MAUBEUGE (Nord)</b></p> <p>Lundi 11 août <b>Maubeuge</b></p> <p>Mardi 12 août <b>Ferrière-la-Grande</b></p> <p>Mercredi 13 août <b>Maubeuge</b></p> <p>Jeudi 14 août <b>Jeumont</b></p> <p>Vendredi 15 août <b>Aulnoye, Aymeries</b></p> <p>Samedi 16 août <b>Fourmies</b></p>	<p><b>MÉTROPOLE LILLOISE (Nord)</b></p> <p>Lundi 18 août <b>Tourcoing</b></p> <p>Mardi 19 août <b>Roubaix</b></p> <p>Mercredi 20 août <b>Villeneuve-d'Ascq</b></p> <p>Jeudi 21 août <b>Lille</b></p> <p>Vendredi 22 août <b>Lille, Orchies</b></p> <p>Samedi 23 août <b>Wattrelos</b></p>	<p><b>LORRAINE</b></p> <p>Lundi 18 août <b>Hayange, Uckange (Moselle)</b></p> <p>Mardi 19 août <b>Thionville (Moselle)</b></p> <p>Mercredi 20 août <b>Metz (Moselle)</b></p> <p>Jeudi 21 août <b>Nancy (Meurthe-et-Moselle)</b></p> <p>Vendredi 22 août <b>Forbach, Saint-Avold (Moselle)</b></p> <p>Samedi 23 août <b>Longwy, Villerupt (Meurthe-et-Moselle)</b></p>
<p><b>YONNE</b></p> <p>Jeudi 7 août <b>Saint-Florentin, Briennon, Migennes, Chailley, Germigny</b></p> <p>Vendredi 8 août <b>Auxerre, Toucy, Charny, Bléneau</b></p>	<p><b>BRETAGNE</b></p> <p>Lundi 18 août <b>Lorient et Lanester (Morbihan)</b></p>	<p><b>AUDE-ROUSSILLON</b></p> <p>Lundi 18 août <b>Castelnaudary (Aude)</b></p>	